

Un projet manifeste initié par Patrick Bouchain

- Comment déclencher un changement durable dans un secteur aussi contraint et normé que celui de la construction d'intérêt public ?
- Comment basculer de l'exemplarité exceptionnelle et forcément restreinte qui prévaut actuellement dans de nombreux projets isolés, vers une jurisprudence capable de généraliser des pratiques alternatives vertueuses en matière d'écologie, d'habitat, d'enseignement ou d'action sociale ?
- Comment faire école, transmettre et généraliser ce qui a été expérimenté, ce qui a porté ses fruits ?
- Comment transposer des chantiers extraordinaires dans des contextes et des situations différentes de celles qui leur ont initialement permis d'éclore ?
- Comment faire pour que les projets urbains ou architecturaux dépassent les réponses formelles pour se transformer en supports d'actions collectives au service des attentes et des besoins d'un territoire ?

●
● ● ●
LA
● ● ● ●
PREUVE
● ● ● ●
PAR 7 ●
● ●



La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture initiée par Patrick Bouchain et conduite par Notre Atelier Commun.

Elle fédère différents acteurs et s'appuie, dans sa phase de démarrage, sur les expertises de la coopérative Plateau Urbain et de l'agence Palabres.

La Preuve par 7 accompagne des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, à travers la France, sur 7 échelles territoriales : le village, le bourg, la ville, la commune de banlieue, la métropole régionale, le bâtiment public désaffecté et le territoire d'outre-mer.

L'objectif : promouvoir le recours à des approches inédites, dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, et revendiquer un droit à l'expérimentation.

Pour un droit à l'expérimentation

La Preuve par 7 est un assemblage d'expériences, une série de projets d'architecture et d'urbanisme qui s'inscrivent dans la suite du chantier normatif que fut l'élaboration de l'article 88 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Elle vise à inscrire dans le réel ce que la loi considérait jusqu'à présent comme une simple « possibilité » : expérimenter de nouvelles façons de construire afin de faire évoluer les usages ; mettre le chantier à l'épreuve d'une écologie effective, sans concessions ; retrouver le sens politique de l'acte de construire dans la constitution d'un commun, matériel (le bâti), et immatériel (l'expérience et le savoir partagés).

Pour multiplier les possibles

La Preuve par 7 s'efforce, par sa structuration manifeste et exponentielle, de déclencher un processus appelé à se poursuivre par delà le cadre des chantiers annoncés.

La Preuve par 7, ce sont de nombreux chantiers concomitants, sur des sites différents, menés à des échelles variées, élaborés dans un esprit et un objectif commun : celui qui consiste à lutter contre l'aliénation, la laideur et la misère par le projet de construction, par l'acte de construire collectivement.

Si cela a déjà été entrepris, la Preuve par 7 ajoute aux expériences antérieures l'idée d'un déploiement coordonné à plusieurs échelles, dans plusieurs villes afin de démontrer par l'exemple qu'une autre façon de générer du commun est possible. La Preuve par 7 vise à franchir un seuil au-delà duquel le nombre et la diversité des expériences pourront être perçus comme un basculement ouvrant la voie à d'autres initiatives d'intérêt collectif. Cette concentration d'expériences doit faire jurisprudence, l'objectif ultime étant de rendre courantes et reconductibles des démarches et des méthodes jugées jusqu'à présent conjoncturelles et atypiques.

La Preuve par 7 tire son insolent optimisme d'un simple constat : les expériences d'architecture et d'urbanisme alternatives sont de plus en plus nombreuses. Leur foisonnement montre que des citoyens, des élus, des professionnels, des usagers, s'emparent de ces questions localement et quotidiennement, à travers de petits ou de grands projets d'équipements, d'habitat, d'espaces publics, de lieux qui expérimentent, et ressentent la nécessité d'y répondre différemment.

Ce développement appelle le passage à la vitesse supérieure. L'heure n'est donc plus aux tentatives isolées, mais à la cohérence globale, à la vue d'ensemble permettant de systématiser certaines pratiques constructives et productives exemplaires. L'archive de l'expérience et des échanges autour des projets sera un précieux outil au service de cette diffusion.

Construire pour faire école

Chacun des chantiers doit transmettre son « intelligence » au suivant, du plus petit au plus grand, du plus périphérique au plus central, du plus urbain au plus rural. La diversité de ces projets vise à couvrir le plus grand nombre de situations appelées à incarner autant de démonstrations en faveur d'un changement généralisé.

Rompant avec la prudence qui cantonne trop souvent l'architecture participative et durable à des situations inhabituelles, forcément non reproductibles, le projet fait de la transmission et de l'incitation l'un de ses principaux objectifs. La construction alternative doit pouvoir devenir une démarche usuelle, pratiquée collectivement ou individuellement. Faire évoluer les mentalités en ce sens est un des objectifs de l'expérience.

En plus de construire différemment, il s'agit d'expliquer, d'illustrer, de raconter pour donner envie à ceux qui désirent le changement, mais aussi pour invalider les craintes de ceux qui le croient impossible. L'expérimentation a pour objectif la normalisation de nouvelles méthodes de construction.

Autonomes dans leur mise en œuvre, pilotés par des équipes indépendantes, les projets mettront en commun leurs expériences afin de créer un mode d'emploi généralisable de la construction innovante, réellement écologique et sociale. Chaque projet fonctionnera ainsi comme une université foraine, capable tout à la fois de mener une expérimentation singulière et d'en rendre compte à la communauté.

Pour révéler les possibles ignorés

À l'heure du green washing¹ généralisé, des fonds d'investissement exigeant que leur capital soit placé dans de « l'immobilier vert » — et qui en définitive se satisfont d'un simple vernis écologique. Il est plus qu'urgent de replacer les curseurs au bon endroit : il ne peut y avoir de développement durable sans approche holistique des projets. Pas d'écologie sans réponse satisfaisant simultanément les trois questions fondamentales de la raison d'être d'un chantier de construction : pourquoi ? comment ? pour qui ? Pas d'écologie sans effort véritable pour répondre à une nouvelle demande à partir de ce qui existe déjà. Pas d'écologie non plus sans solutions qui incluent la durabilité sociale et économique. La construction durable ne doit plus se mesurer au seul bilan carbone de ses composantes mais au bilan social, économique, culturel et urbain de ce qu'elle permet de mettre en place.

À l'heure des replis nationalistes dans toute l'Europe, il est urgent d'affirmer clairement, par l'exemple et en pratique, que l'immigration ne menace pas le vivre ensemble, et que certaines formes de solidarité et d'accueil peuvent relancer des communautés affaiblies par plusieurs décennies de marasme, de désindustrialisation et de désengagement public.

À l'heure du tout technologique, quand la moindre action qu'elle soit individuelle ou collective semble devoir passer par une application sur smartphone, il est urgent d'agir et de reconstituer du commun à l'échelle 1/1, et dans le monde réel. Construire pour résister à la déferlante du tout virtuel.

À l'heure de la baisse généralisée des sommes allouées à la culture et à l'éducation, la Preuve par 7 montre qu'il est possible de donner plus en consommant moins. La Preuve par 7 fait le pari d'une réponse simultanée à toutes ces questions.

Par son ampleur et sa structuration coordonnées, la Preuve par 7 se place dans une posture qui considère l'acte de faire et l'acte de transmettre comme des actions d'importance égale. Il est essentiel de s'assurer que ce qui aura été accompli pourra être reconduit par d'autres, dans d'autres contextes, avec d'autres moyens.

1 → Écologie d'apparat. Action marketing déguisée en sensibilité écologique



Sept échelles territoriales d'intervention pour donner à comprendre que l'esprit qui traverse la Preuve par 7 peut s'appliquer à tous les cas de figure

Si la loi est générale, les territoires, la géographie, les acteurs, leurs enjeux ne sont pas identiques. Il s'agit, à travers ces 7 échelles, de travailler sur l'interprétation du droit, et sur ce qu'il y a de commun dans cette diversité.

D'ores et déjà de multiples questions communes émergent et engagent à de nouvelles manières de faire :

- Comment partir du terrain et de ses acteurs pour se saisir des grands sujets de société ?
- Comment mener des projets d'équipements ou de logements qui s'adaptent aux singularités locales et permettent des appropriations collectives et individuelles, tout en répondant aux attentes bien définies des opérateurs et des financeurs ?
- Comment instaurer un principe de programmation ouverte qui permette aux acteurs de continuer à construire, amplifier, adapter ou détourner les projets tout au long de leur existence ?
- Quelles sont les conditions d'une réappropriation des dynamiques économiques, avec une valorisation des forces vives locales, et une transformation des ressources financières traditionnelles en leviers de développement local ?

Ou encore plus concrètement :

- Est-ce que l'on peut imaginer, dans un petit village, de construire des logements sociaux ? pourrait on s'y loger et y travailler ?
- Comment impliquer la jeunesse locale dans la construction d'un nouveau lycée et transformer le chantier en un lieu d'éducation populaire ?

● Le village

à Montjustin

Alpes-de-Haute-Provence

50 habitants

Pour maintenir la vie dans ce village du Luberon, reconstruit pas à pas dans les années 1950, le conseil municipal a décidé, avec les habitants, d'acquérir un terrain au coeur du village. Comment y accueillir de nouveaux habitants, et perpétuer l'esprit collectif attaché au village ?

● Le bourg

à Pérignat-ès-Allier

Puy-de-Dôme

1 500 habitants

Un bourg qui peut devenir dortoir, comme beaucoup d'autres en deuxième couronne de Clermont-Ferrand. Qui habite vraiment à Pérignat-ès-Allier ? Afin d'apporter un nouveau souffle au centre-bourg, le projet urbain se dessine au gré des besoins des habitants, en faisant appel à toutes les ressources et volontés locales.

● La ville

à Saumur

Maine-et-Loire

27 500 habitants

À Saumur, comme dans des dizaines d'autres villes moyennes, le centre-ville peine à maintenir son attractivité commerciale. La galerie commerciale en fonte, construite au début du 20^e siècle, est partiellement fermée. Comment y introduire de nouveaux usages ?

● La commune de banlieue

à Gennevilliers

Hauts-de-Seine

44 500 habitants

À côté du théâtre de Gennevilliers et du marché des Grésillons, une halle en béton et en verre des années 1980, architecture remarquable du 20^e siècle, est abandonnée.

Comment la réouvrir pour créer de nouveaux échanges ?

à Bagneux

Hauts-de-Seine

39 500 habitants

Un nouveau quartier sur la colline des Mathurins accueillera plus de 6 000 nouveaux logements, et un lycée d'enseignement général attendu de longue date par la commune. Pourrait-on dire que le lycée ouvre dès aujourd'hui, et mobiliser la jeunesse locale dans sa construction ?

● La métropole régionale

à Orléans

Loiret

115 500 habitants

Le futur éco-quartier des Groues verra le jour sur un ancien site militaire. C'est l'occasion de mettre à l'épreuve la fabrication d'un éco-quartier et de ses critères, en y imaginant un premier lieu de vie.

● Le bâtiment public désaffecté

Gares, écoles, postes désaffectées parsèment les communes françaises... Comment leur redonner vie ?

● L'outre-mer

à Mayotte

Département et Région d'Outre-mer de Mayotte

256 500 habitants

Comment rendre durable la construction informelle qui persiste à Mayotte ? Comment régulariser, accompagner, normaliser une pratique d'auto-construction perçue jusqu'à présent comme un fléau ?

Soutenue pour 3 ans par les ministères de la Cohésion des territoires et de la Culture, avec la Fondation de France comme partenaire, la Preuve par 7 expérimente à travers des projets en cours, qui s'appuient chacun sur un triptyque d'acteurs locaux volontaires : des décideurs politiques engagés, des opérateurs mobilisés, et des « forces vives » publiques ou privées, usagers et riverains fortement impliqués.

La Preuve par 7 travaille avec les porteurs de projet locaux, pour appuyer leur volonté de faire différemment, les accompagner dans leurs réflexions préliminaires ou transversales, les inscrire dans un réseau national et leur donner une légitimité supplémentaire à agir en dehors des méthodes traditionnelles.

Au-delà de l'accompagnement de ces premiers projets, la démarche de la Preuve par 7 a vocation à essaimer, et transformer des expérimentations éparses en supports d'actions collectives.

→ **lapreuvepar7.fr** ←
contact@lapreuvepar7.fr
15 rue Moussorgski, 75018 Paris

15 octobre 2018